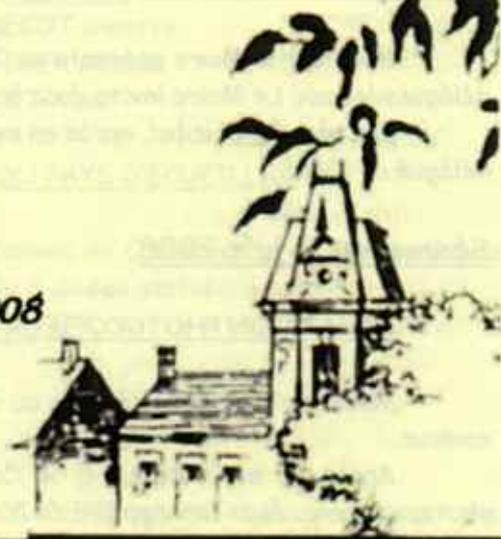


# LE CARILLON

HEUGNES

ETE 2008



## Sommaire

Le mot du Maire	1
Commune de Heugnes	2
Automobilistes/Cyclistes	4
Etat-Civil	5
Horaires de la Poste	5
Communauté de Communes	5
Amicale du O'NAHON	6
Assainissement	7
Les pompiers à l'école	8
Fête / Foire	9
Course cycliste du 14 Août	10
15 août	11
Info des sapeurs pompiers	12
Devenir secouriste	12
Ecole de Heugnes	13
Boulangerie	13
AS Heugnes	14
Le Train du Bas Berry	15
Mieux vieillir dans l'Indre	16
DOM'REPAS	16

## Le Mot du Maire

Monsieur ROBIDAS va entamer sa dernière ligne droite. Ensuite, nous allons accueillir un nouveau couple de boulangers qui va débiter son activité le 2 septembre en principe. Nous avons porté notre choix sur un couple dans la partie depuis le début de leur activité professionnelle et présenté par le groupe BANETTE.

Un défi est lancé. Commune, boulangers et clientèle ont le même objectif : réussir. Vous avez souhaité conserver une boulangerie pâtisserie à Heugnes. Très bien, nous en avons pris acte. Nous allons monter le même dossier qu'à l'Auberge afin d'assurer la mise aux normes et des conditions de travail plus qu'améliorées. La partie non subventionnée sera prise en charge par le budget municipal c'est à dire vos impôts. Le contribuable que vous êtes est un client potentiel. Ensuite lorsque le commerce aura atteint sa vitesse de croisière, le fonds sera vendu afin d'intéresser les boulangers. L'accueil, la qualité et la quantité des produits, le bouche à oreille conditionneront la réussite de l'opération.

**TOUS A LA BOULANGERIE !**

Bernard GARNIER

Bulletin Municipal  
n°52  
ETE 2008

## COMMUNE DE HEUGNES

Réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

### Séance du 2 mai 2008.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier du CNAS concernant la désignation des délégués locaux. Le Maire invite donc le Conseil Municipal à procéder à la désignation du délégué des élus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Bernard GARNIER, Maire de Heugnes, délégué au CNAS.

### Séance du 6 juin 2008.

#### - ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR COULEUR.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis concernant l'achat d'un photocopieur couleur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise ABC pour l'achat d'un photocopieur couleur Develop INEO+203 d'un montant de 4 485.00 € TTC. Les crédits nécessaires sont ouverts au budget primitif 2008.

#### - ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIERE SUR LA COMMUNE DE SELLES-SUR-NAHON.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que la SA PREMIER REFRACTORIES a déposé un dossier auprès de la Préfecture de l'Indre, en vue de poursuivre l'exploitation d'une carrière à Selles-sur-Nahon. Ce dossier, déposé en mairie de Selles-sur-Nahon, est soumis à enquête publique du 28 mai au 28 juin 2008 inclus et est également consultable, durant cette période, dans les mairies de FREDILLE, GEHEE, HEUGNES, JEU-MALOCHES et PELLEVOISIN.

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier, le Conseil Municipal émet UN AVIS FAVORABLE sur la demande présentée par la SA PREMIER REFRACTORIES.

#### - CODAC :

#### Délégation de signature dans le cadre des attributions de demandes de prêt

Le Conseil Municipal donne délégation de signature à Monsieur Bernard GARNIER, Maire, pour accorder les demandes de prêt CODAC qui lui sont soumises dans la limite des crédits votés au budget sans opérer une appréciation d'opportunité, dès lors que les dossiers présentés seront conformes aux règles d'attribution des prêts CODAC.

#### Octroi d'un prêt.

Le Maire donne lecture d'un courrier en date du 26 mai 2008, émanant du Comité d'Aide à la Construction du Département de l'Indre, lequel sollicite l'octroi d'un prêt de 1 350 € pour rénover une maison d'habitation.

Le Conseil Municipal, considérant que les intéressés remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un tel prêt et que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2008, accepte de financer le prêt sollicité.

#### - ELECTION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Suite à une composition irrégulière de la commission, les membres titulaires (Messieurs TIXIER, DIOT, RABIER, KOCHER et Mesdames GUERIN, LABECOT) ont présenté leur démission à Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire propose de procéder à nouveau à la constitution de la commission d'appels d'offres, dans les formes prévues par les articles L 163-5 à L 163-7 du Code des Communes.

Après consultation des conseillers pressentis pour siéger dans la commission, il a été procédé à l'élection des 3 titulaires et des 3 suppléants de la façon suivante :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
GUERIN Sophie	LABECOT Ginette
KOCHER Philippe	RABIER Michel
TIXIER Michel	DIOT Alain

#### - ADDITIF AUX STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ECUEILLE

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la délibération du Conseil de Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé en date du 21 mai 2008 relatif à l'additif à apporter à l'article 3 de ses statuts, à savoir :

#### Compétences de la Communauté de Communes

##### 2) Compétences optionnelles :

###### b) Logement :

- Définition d'une politique visant à répondre aux besoins de logements et à en assurer une répartition équilibrée et diversifiée sur le territoire de la Communauté de Communes.

- Les opérations d'intérêts communautaires sont les suivantes :

\* acquisition et réhabilitation de bâtiments existants en logements locatifs, à l'exclusion des opérations conjointes logement/commerce ou logement/activité artisanale, et des opérations liées aux logements communaux ;

\* création, aménagement et entretien de lotissements dans les agglomérations de bourgs, y compris la voirie des lotissements et la création et l'entretien de fourreaux. Cette compétence ne comprend pas l'opération relative au lotissement « Clos de la Torlière » à Ecueillé, déjà programmée, et exclut l'ensemble des opérations relatives à un lotissement ou à la réalisation de logements suite à donations ou legs et dans le respect des dispositions testamentaires.

- Conduite des études et réalisation des opérations d'aménagements d'espaces publics de centre bourg dans le cadre de la politique « Cœur de Village » de la Région Centre, à l'exclusion de l'opération de réhabilitation du centre bourg de Préaux, le montage de l'opération ayant été réalisé antérieurement à la prise de compétence par la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur cette délibération.

#### Séance du 27 juin 2008

##### - APPROBATION DU DEVIS CONCERNANT L'ACHAT D'UNE POMPE DE LAVAGE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis du Garage de Crotz concernant l'achat d'une pompe de lavage et d'un pistolet d'arrosage 5 fonctions.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 364.84 € TTC. Les crédits nécessaires sont ouverts au budget primitif 2008.

##### - DEVIS POUR LE GOUDRONNAGE AUTOUR DES CONTAINERS POUBELLES.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis pour le goudronnage autour des containers poubelles de l'entreprise DESLANDES (Buzançais) d'un montant de 1 860.98 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise DESLANDES d'un montant de 1 860.98 € TTC.

## ELECTION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.

Le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder, sans débats, à l'élection d'un délégué. Le dépouillement du vote a commencé à 20 heures 15, il a donné les résultats ci-après :

Mr Bernard GARNIER : 9 voix

Mme Sophie GUERIN 2 voix

A réuni la majorité absolue et a été proclamé délégué : Mr Bernard GARNIER, qui a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

1<sup>er</sup> tour de scrutin : le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Mr Michel TIXIER : 11 voix

Mr Philippe KOCHER : 11 voix

Mme Sophie GUERIN : 11 voix

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

Mr Michel TIXIER, Mr Philippe KOCHER, Mme Sophie GUERIN, qui ont déclaré accepter le mandat

## CHEQUE DE DON DE 300 EUROS.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un chèque de don de 300 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer ce chèque au CCAS.

## TARIFS POUR LA REGIE DE PHOTOCOPIES.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser le tarif pour la régie de photocopies suite à l'achat d'un nouveau photocopieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif pour les copies « noir et blanc » à 0.30 € en format A4 et d'instaurer le tarif pour les copies « couleur » à 0.50 € en format A4.

## AUTOMOBILISTES

### **ACCESSOIRES DE SECURITE OBLIGATOIRES**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, vous devez, obligatoirement, avoir équipé votre véhicule :

D'un triangle de signalisation et d'un gilet jaune rétro-réfléchissant, norme EN 471, **visible et accessible à l'intérieur de l'habitacle.**

En cas de panne, le triangle doit être positionné, **au minimum**, à 30 mètres derrière votre voiture arrêtée sur le bord de la route, et ceci, même si vous avez allumé vos feux de détresse.

Le gilet doit être porté par toute personne quittant cette voiture. Il coûte environ, suivant les points de vente, entre 3.50 € et 7 € (les ruptures de stock peuvent entraîner des surcoûts).

Etre vu, c'est éviter l'accident, voire le sur-accident.

Etre équipé, c'est faire l'économie d'une amende de 90 € à 135 € par élément manquant !!! Cette amende sera appliquée, seulement, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Triangle et gilet de sécurité sont donc obligatoires.

L'extincteur et la trousse de premiers soins recommandés en France, sont obligatoires dans certains pays d'Europe.

Dans la trousse de premiers soins : gants, compresses stériles, désinfectant, sparadrap, ciseaux, pansements homéostatiques...

## CYCLISTES

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008, les cyclistes devront également porter un gilet rétro-réfléchissant, la nuit, hors agglomération.



Etat - Civil

Décès :

Le 28 mai 2008 : Monsieur Marcel DESCHATRES né le 24 août 1909

Le 28 mai 2008 : Monsieur Georges TOURNOIS né le 15 février 1921

Le 30 juin 2008 : Madame JUBERT Simone née GOUMAIN le 4 février 1933

Horaires de la Poste de Pellevoisin

A compter du 30 juin 2008

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi / Mercredi Jeudi / Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 16 H30
Samedi	8 H 30 -12 H	Fermé

Départ du Courrier : 16 H la semaine et 11 H 30 le samedi

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ECUEILLE

Le Conseil de Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé, réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard GARNIER, Président, a, lors de sa dernière séance, procédé à la constitution des différentes commissions, à savoir :

1) Commission « Développement économique - Médiathèque -

- Mr THOMAS Raymond
- Mr ROUX Claude
- Mr LANORE Jean-Paul
- Mme DUVAL Marie-Rose
- Mr TIXIER Michel
- Mr KOCHER Philippe
- Mr ROUET Jacques
- Mr AUFRERE Alain
- Mr SIMON Christian
- Mr MOREAU Claude

2) Commission « Logements - Lotissements - Cœur de Village - Train touristique »

- Mr ROUX Claude
- Mr POURNIN Alain
- Mr AUFRERE Alain
- Mme DUVAL Marie-Rose
- Mr TIXIER Michel
- Mme BOULAY Jacqueline
- Mr SIMON Christian
- Mr MOREAU Claude (Villegouin)
- Mr THIBAUT Patrick

3) Commission « Téléphone - ADSL - Parc Eolien - Z.D.E. »

- Mr REUILLON Alain
- Mr THOMAS Raymond
- Mr COUTANT Daniel
- Mr CHAMBON Yves
- Mr KOCHER Philippe
- Mr ROUET Jacques
- Mme GODART Chantal
- Mme PERCHAUD Martine

4) Commission « Ordures Ménagères - Déchetterie - Voirie »

- Mr POURNIN Raymond
- Mr REUILLON Alain
- Mr LANORE Jean-Paul
- Mr BOURBON Jean-Noël
- Mr COUTANT Daniel
- Mr CHAMBON Yves
- Mr TIXIER Michel
- Mr LEVEQUE Guy
- Mme GODART Chantal
- Mr PENIN Jean-Claude

## 5) Commission « Suivi de Travaux en cours »

- Mr BONNEAU Claude
- Mr ROUX Claude
- Mr THOMAS Raymond
- Mr REUILLON Alain
- Mr POURNIN Alain
- Mr CAILLAULT Jacques
- Mr LEVEQUE Guy

Ainsi que les Maires de chaque commune concernée par les travaux.

Le Conseil de Communauté de Communes décide d'apporter un additif à ses statuts de manière que les communes aient la compétence pour l'ensemble des opérations relatives à un lotissement ou à la réalisation de logements suite à donations ou legs et dans le respect des dispositions testamentaires.

Comme suite au courrier émanant de Monsieur ROUX, Maire de Pellevoisin, qui sollicite la prise en charge par la Communauté, de la réalisation d'une réserve d'eau d'un volume estimé par le SDIS à 540 m<sup>3</sup> et ce, pour permettre à l'entreprise CAMAIL de Pellevoisin d'obtenir son permis de Construire pour extension, celui-ci ayant été refusé au motif de l'insuffisance d'alimentation en eau aux poteaux d'incendie. Le Conseil de Communauté décide d'étudier très rapidement le dossier.

Le Règlement Intérieur de la Médiathèque Intercommunale du Pays d'Ecueillé ainsi que la Charte d'utilisation des postes Internet, est approuvé.

Le Conseil de Communauté de Communes décide de surseoir, dans l'immédiat, aux travaux de réfection d'un passage busé et curage de fossé sur la Commune de Selles-sur-Nahon et de les intégrer dans le futur marché « Voirie ».

Le marché passé avec la COVED arrivant à expiration le 31 décembre 2008, contact a été pris avec les Syndicats de communes de Le Blanc et Levroux pour une hypothétique prise en charge des ordures ménagères de la Communauté de Communes.

Le Président est autorisé à signer la convention à intervenir avec Eco-Folio pour percevoir une participation relative au tri des déchets.

Le programme de voirie pour 2008 est établi et le bilan des ordures ménagères pour 2007 est présenté. Poids par habitant :

<u>Année</u>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<u>Total des différentes collectes</u>	1163	1675	1770	1937	1926	2045	2101.68
<u>Poids par habitant (4 006 hab)</u>		418.1	441.8	483.5	480.7	510.6	524.6

L'assurance Dommages Ouvrage pour la construction du siège de la Communauté de Communes est confiée à Groupama.

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant à intervenir avec la SMACL pour l'assurance du matériel informatique à la médiathèque ; de même, pour le contrat avec PMB Services concernant la maintenance informatique et logicielle.

## AMICALE DU O'NAHON - COMITE DES FETES

Lors de l'assemblée générale du 28 mars, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau :

- Président : MOULIN Michel
- 1<sup>er</sup> Vice Président : LAY Francis
- 2<sup>ème</sup> Vice Président : MOULIN Antoine
- Trésorière : TIXIER Paulette
- Trésorière Adjointe : BONNEAU Séverine
- Secrétaire : GARNIER Claudine
- Secrétaire Adjointe : GARNIER Nathalie

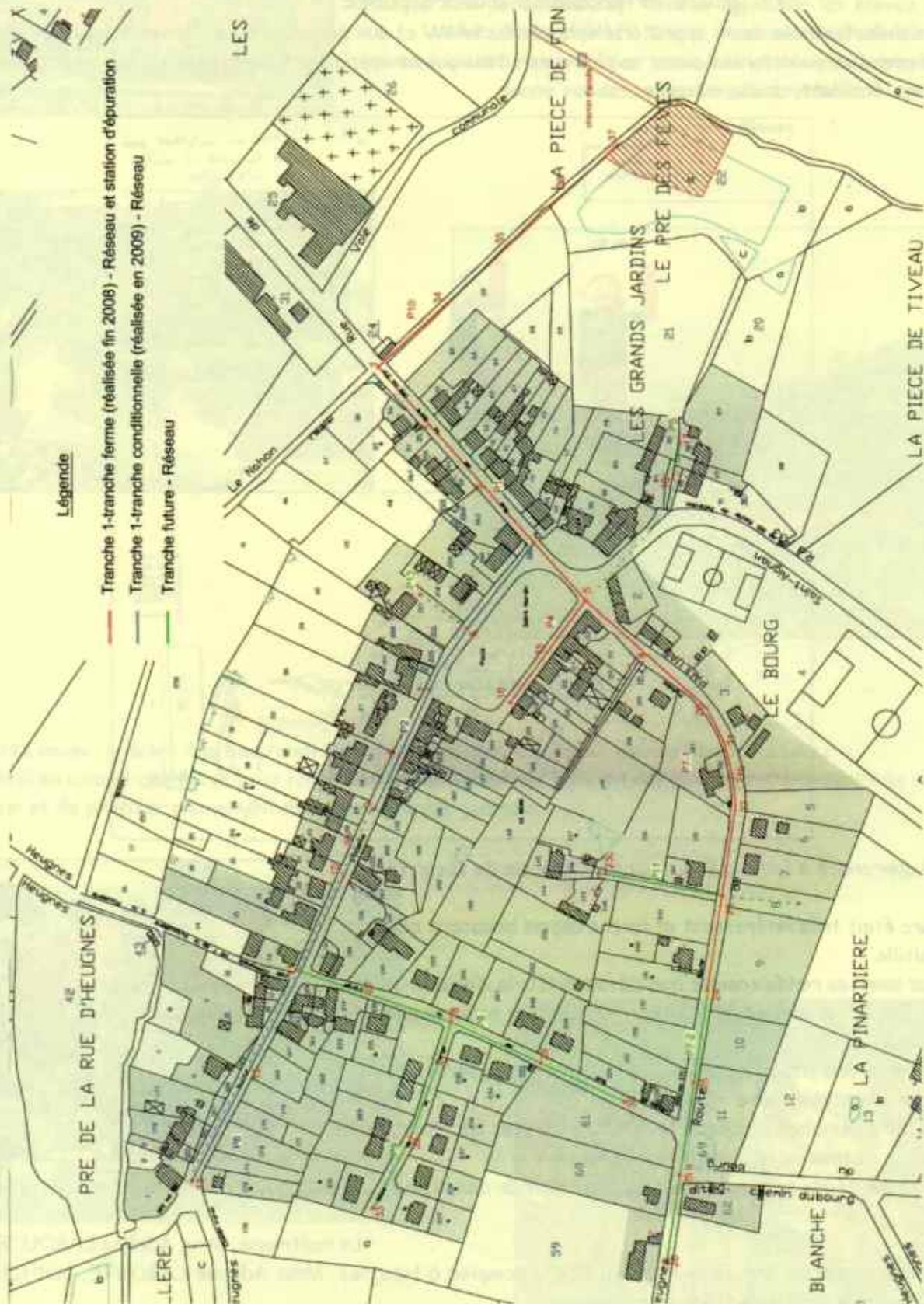
Membres : JUBERT Monique, VIGIER Monique, BONNEAU Frank, TIXIER Bertrand, RABIER Séverine, BEUNZA Monique, LAY Jean-Luc, TREMEAU Didier, GODART Guillaume, MOULIN Aurélie, CHARBONNIER Danièle, JUBERT Colette, BONNEAU Catherine, BONNEAU Nicole.

## Assainissement

Le montant des travaux, station et réseau, est maintenant estimé à 390 000 € (nettement inférieur à l'estimation préalable à l'appel d'offre).

Ces travaux commenceront avant la fin de l'année 2008.

Vous trouverez ci-dessous le plan du réseau. Toutes les informations vous seront communiquées dans le prochain numéro du Carillon (coût réel pour les habitants).



## LES POMPIERS A L'ECOLE

Le vendredi 27 juin, Jean-Marc HEBERT, un pompier volontaire d'Heugnes est venu à l'école pour nous apprendre à porter secours. L'après-midi s'est déroulée en 3 parties : nous avons appris à protéger (la victime, nous-même, les autres personnes), à alerter (appeler les secours) et donner les premiers secours.

Les numéros d'urgence : faire le bon choix

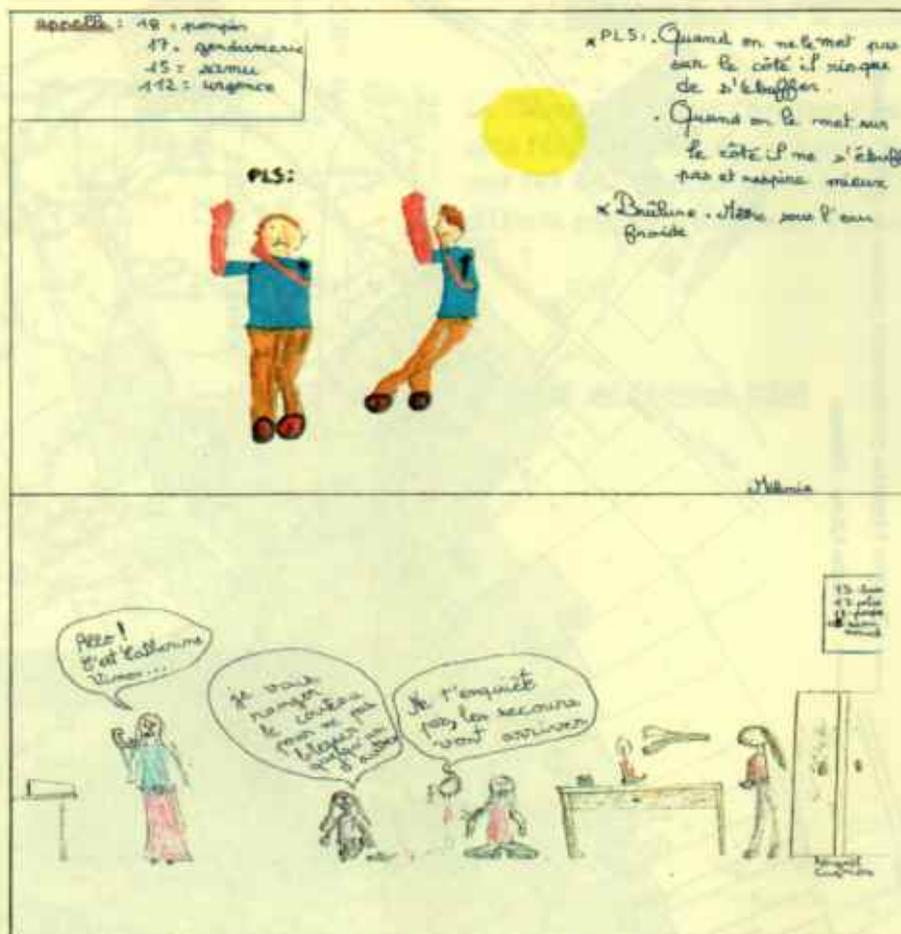
**18 : les pompiers → feu, accident**

**15 : SAMU → problème médical**

**17 : police → problème d'ordre public**

Le message d'alerte : nous avons appris à téléphoner au SAMU et aux pompiers pour donner le message d'alerte.

Donner les premiers soins : nous avons vu plusieurs situations et appris les bons gestes en cas de brûlure, coupure, électrocution, accident, chute, incendie...



« J'ai aimé apprendre à faire la PLS : position latérale de sécurité »  
Nicolas

« Jean-Marc était très intéressant et nous a appris beaucoup de chose »  
Marie Domitille

« Nous nous sommes rendu compte que c'était difficile d'appeler les secours et donner les bonnes informations. Nous nous sommes exercé à la faire » Florian

« J'ai aimé car si une situation semblable se présente je serai moins paniqué et je saurai quoi faire » Simon

« J'ai aimé faire semblant d'appeler le SAMU et toutes les situations où il fallait jouer la victime ou le sauveteur » Maureen

« J'ai retenu que si une personne tombe et se plaint du dos, il ne faut pas la bouger et lui maintenir la tête »  
Océane



La maîtresse, Mme Adeline LABOUTE,

La municipalité remercie Mr Jean-Marc HEBERT, pompier à Heugnes, Mme Adeline LABOUTE, institutrice, ainsi que le SDIS pour le prêt du matériel pédagogique.



## FETE DE LA MUSIQUE

Cette 1<sup>ère</sup> fête de la musique à Heugnes fût un succès.

Plus de 150 personnes sont venues applaudir les élèves de l'école « Yves Bouquet » et l'Union Musicale de Pellevoisin. La municipalité remercie les musiciens et les participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine !



## FOIRE DE PENTECOTE

Cette année, le soleil était au rendez-vous et la brocante a séduit de nombreux visiteurs.

Merci au comité des fêtes pour l'organisation de nombreux jeux qui ont permis aux habitants de se divertir jusqu'au soir et de profiter pleinement de cette agréable journée.



## COURSE CYCLISTE DU 14 AOÛT

L'épreuve cycliste Triangle Berry Sud 2008 chère à Antoine SIKORA, président de l'US Argenton Cyclisme, se disputera en 8 courses étalées sur 8 jours du 13 au 20 Août.

Cette épreuve unique en France est ouverte aux 3ème catégorie, junior et PASS Cyclisme Open.  
(Ci-contre, montée de la côte de Frédille)

En ouverture du prix Christian Fenioux, le circuit de Heugnes sera à l'honneur le jeudi 14 Août avec un départ à 14 heures 20 et 84 Km à parcourir (4 tours de 21 Km).



Le 15ème Grand Prix Christian Fenioux réunira de son côté l'élite amateur du cyclisme. Avec 7 tours de 21 Km soit 147 Km, les futurs pros en découdront sur un difficile parcours d'où ne sort qu'un beau vainqueur.

← Tracé de l'édition 2008



← Descente des Douces

Départ de la course →



15 AOUT 2008

La commune de Heugnes et le Comité des Fêtes organisent leur 64<sup>ème</sup> cavalcade.  
Le programme est le suivant :

Les majorettes de Châtillon-sur-Indre  
Les Diablotins de Sainte Sévère  
Le char des animaux  
Le char du traîneau  
Union Musicale de Pellevoisin  
Le char des lapins  
L'Avenir Allonnais  
Le char de la Reine  
Le char Surprise



A partir de 18 heures 30, DARC EN PAYS :

« Les Noces Gitanes » (musique tzigane)

**Des Balkans à l'Andalousie**, c'est la musique tzigane portée aux nues par les Rom d'Europe de l'Est et des gitans d'Espagne... Les six musiciens et la danseuse traversent les frontières en rassemblant les répertoires marqués de l'ironie Klezmer et de la fureur des Balkans.

*D'une joie de vivre puissamment soufflée par une danse instinctive et endiablée, les mélodies envoûtantes drainent une poésie et les quelques pleurs d'une communauté poursuivie au fil des siècles.*



Les six musiciens, composent et recomposent dans la plus pure tradition **des styles klezmer, manouche, gypsi, berbère et rom la musique tzigane, venue d'Inde en des temps anciens.** Violon roumain, clarinette yiddish, guitare flamenco, percussion du Maghreb, contrebasse manouche... *Tout vibre en cœur pour notre plus grand plaisir.*



Ces musiques nous rappellent le beau mariage des populations migrantes et émigrées, pourchassées et tant aimées pour *leur farouche ingéniosité des rythmes qui coulent dans notre sang.* **Au croisement des cultures, de nos racines et de notre histoire,** c'est tout un monde qui fait route vers le public enthousiaste et percuté.

Aujourd'hui, c'est jour de noces !

**21 h cavalcade de nuit, chars illuminés suivi du feu d'artifice  
LE 14 ET 15 AOUT EN SOIREE,  
BAL GRATUIT AVEC D.J.**

## INFORMATION DES SAPEURS POMPIERS DE HEUGNES.

### IMPORTANT (lors d'inondations, tempête,...)

Lorsque vous composez le 18 depuis votre téléphone fixe ou portable, votre appel est reçu au Centre de Traitement d'Alerte (CTA) à Montierchaume.

Le CTA est chargé de déployer les moyens en conséquence face au sinistre. C'est donc lui qui déclenche (ou non) le Centre de Première Intervention de Heugnes pour ce qui concerne les appels venant de la commune. Le CTA indique alors le lieu et la nature du sinistre aux pompiers qui s'y rendent.

Dans le cas d'intempéries importantes occasionnant des dégâts immédiats du type inondations, tempête,... il se peut que le standard du 18 soit submergé d'appels.

Par conséquent, dans le cas où vous avez passé l'alerte au 18, si vous ne voyez pas arriver les pompiers alors que vous vivez une situation urgente, vous êtes invités à composer le 02 54 39 08 94 de la caserne des pompiers de Heugnes ou quelqu'un, dans ce contexte précis, sera chargé de répondre à votre appel.

Il préviendra alors les pompiers, déjà en intervention, de l'urgence de votre situation afin que des moyens vous soient dépêchés dans les meilleurs délais.

En vous remerciant d'avance.

Les Pompiers de Heugnes.



## DEVENIR SECOURISTE

Pour chacun d'entre nous, apprendre à porter secours peut permettre de sauver des vies.

En France, chaque année, bien des décès ou séquelles d'accidents et de malaises seraient évités si davantage de citoyens (parents, proches, amis, voisins, collègues de travail, camarades de classe, etc...) étaient formés aux gestes de premiers secours.

L'ancien « Brevet National de Secourisme » (BNS) avait laissé place à l'« Attestation de Formation aux Premiers Secours » (AFPS), laquelle a, depuis 2007, été remplacée par le « Premiers Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1).

Le PSC 1 comprend 10 heures de formation validées par modules, comportant les nouvelles techniques de secourisme conformes au référentiel national en vigueur, et incluant notamment la mise en œuvre et l'utilisation du défibrillateur automatique (utilisable en cas d'arrêt cardiaque) que nous verrons équiper de plus en plus de collectivités et lieux publics.

Depuis février 2008, le Centre de Première Intervention de Heugnes dispose d'un Sapeur Pompier moniteur breveté des premiers secours. Celui-ci est à même de dispenser une telle formation à tout citoyen de la commune ou de l'extérieur, désireux d'acquérir de tels savoirs.

Cette formation s'adresse de préférence aux adultes sans limite d'âge, et aux adolescents, mais est ouverte à tous.

Une session pourrait se mettre en place à Heugnes à l'automne prochain.

Parlez-en autour de vous afin qu'un nombre suffisant de stagiaires soient réunis !

Si vous êtes intéressé (es), et pour tout renseignement, merci de prendre contact avec

Jean-Marc HEBERT (moniteur) au 02 54 39 07 80.



**L'Association des Parents d'Elèves du RPI Heugnes/Pellevoisin propose un atelier théâtre à partir de 5 ans, dès la rentrée de septembre. Pour tous renseignements, contacter Madame Fanny BEUNZA au 02 54 39 09 33.**



## ECOLE DE HEUGNES

Le jeudi 5 juin, nous avons participé au P'tit Braquet. L'étape de 25 Km allait de Pellevoisin à Buzançais. Nous sommes heureux que le départ ait eu lieu à Pellevoisin !

- « On a tous aimé participer, le parcours était varié avec des côtes, du plat et des descentes. Plus de 400 enfants étaient présents ! » Tanguy
- « A l'arrivée nous étions un peu fatigués, mais ça allait ! il n'a pas plu, c'était le principal ! » Lauriane
- « Nous nous sommes amusés comme des fous sur nos vélos, nous avons bien pédalé et bien sûr, nous avons mérité un bon pique-nique ! » Maureen
- « Je trouve que l'étape du P'tit Braquet était plus facile que tous les entraînements du samedi matin ! » Pierre
- « Une pensée pour l'avant dernier entraînement qui s'est déroulé sous la pluie ! ».

Madame LABOUTE



# BOULANGERIE



(Conseil Municipal du 27 juin 2008)

Vous avez été 36 % à répondre au questionnaire du dernier Carillon et nous vous en remercions : 74 % se sont prononcés pour le maintien du commerce et beaucoup d'entre vous ont souhaité le passage des tournées.

En conséquence, le Conseil Municipal a passé une offre de candidature via l'Agence de Développement Economique de l'Indre auprès des minotiers.

Cinq candidats se sont présentés. Trois candidatures n'ont pas été retenues pour les raisons suivantes :

- un des candidats n'était pas intéressé.
- un candidat souhaitait venir seul, son épouse ne voulant pas travailler en boulangerie.
- un candidat, bien qu'ayant les compétences requises, ne souhaitait pas faire de tournées.

Un candidat, bien que retenu par le Conseil Municipal, s'est désisté.

Les candidats retenus sont Mademoiselle DUPONCHEL Laura et Monsieur QUINTIAO Augusto. Ils nous ont été présentés par le groupe « Banette », qui s'engage à accompagner ce couple dans leurs installation et début d'activité. Mademoiselle DUPONCHEL et Monsieur QUINTIAO s'engagent à développer et maintenir les tournées et à présenter une boutique garnie en boulangerie mais aussi en pâtisserie, épicerie sèche et bonbons.

Le Conseil Municipal s'engage de son côté à :

- donner une gratuité du loyer pendant un an.
- effectuer la mise aux normes des locaux sous 18 mois, notamment création d'un laboratoire de pâtisserie, achat d'un nouveau four...
- vendre le fonds de commerce dans un délai raisonnable. Suivant les résultats de son activité commerciale, la revente du fonds en fin de bail valorise les efforts de développement entrepris durant ce bail.

Leur début d'activité est prévu au plus tard début septembre. Merci de prendre note que notre boulangerie sera probablement fermée une dizaine de jours à la fin du mois d'août.

**Bonne chance pour la suite à la famille ROBIDAS  
qui nous quitte le 17 août  
Bienvenue à Mlle DUPONCHEL et Mr QUINTIAO**

## L'Association Sportive de HEUGNES

Petit récapitulatif...

Date de création du club : 01 septembre 1972

Couleurs de maillots : rouge et noir

Histoire du club :

Le club a vu le jour sous l'impulsion de Messieurs THIBAUT, DEBRAIS et SURGENS.

La première équipe créée fut d'abord une équipe UFOLEP SENOIR à 7 avant que la saison 72/73 voit l'apparition de la première équipe à 11 en troisième division (à cette époque, on commençait en troisième division)

Quelques présidents :

- 1971 - 1980 : Mr THIBAUT Georges
- 1980 - 1989 : Mr BONNEAU Jean-Claude
- 1989 - 1991 : Mr TREMEAU Didier
- 1991 - 1995 : Mr JUBERT André
- 1995 - 1998 : Mr BLANCHETON Philippe
- 1998 - 2007 : Mr CHAUVEAU Thierry
- 2007 - 2008 : Mr MOULIN Philippe
- 2008 - ... : Mr BONNEAU Jean-Claude



Suite à la démission de Philippe MOULIN, nous avons été obligé de retrouver un président.

Mr Jean-Claude BONNEAU a été élu pour cette nouvelle saison.

Le bureau est composé de la manière suivante :

- Président : Jean-Claude BONNEAU
- Vice Président : Daniel RABIER
- Secrétaire : Séverine RABIER
- Secrétaire Adjointe : Christine BOURDIN
- Trésorier : Stéphane CHAUVEAUX
- Trésoriers Adjoints : Raymond POURNIN et Séverine RABIER
- Membres : Pierre PICAUD, Jérôme MARCHAIS, Bruno RABIER, Philippe MOULIN

Notre club a aujourd'hui 7 équipes :

- équipe première : 4<sup>e</sup> division
- équipe réserve : 5<sup>e</sup> division
- équipe de moins de 15 ans (avec l'entente Ecueillé -Luçay)
- équipe moins de 13 ans
- équipe benjamins
- équipe poussins
- équipe débutants



Cette année nous avons 50 joueurs, toutes catégories confondues. Nous avons également un arbitre officiel qui nous représente : Mr Thierry GUERIN.

Faits marquants :

1971 - 1972 : champion de l'Indre UFOLEP

1976 - 1977 : accession à la 4<sup>e</sup> division

2002 : finaliste de la coupe Barès

2007 - 2008 : quart de finale Coupe de l'Indre

Le championnat commencera le 14 septembre 2008 et se terminera le 7 juin 2009. Toutes les personnes voulant pratiquer le football peuvent contacter Mr Jean-Claude BONNEAU.

Nous comptons sur vous pour venir au stade encourager nos rouge et noir, le dimanche après-midi à 15 heures.

Une manifestation a été organisée le 7 juin 2008 au karting à Châtillon-sur-Indre dans une excellente ambiance.

Nous organisons un dîner dansant le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Pour tous renseignements, contacter l'Auberge de Heugnes.



**Année 1973-1974**

En haut: Jacques SURGENS, Roger ARTEIL, Didier BONNEAU, Hervé DEPOND, Bernard JUBERT, Francis LAY, Didier TREMEAU

En bas : François MOULIN, Serge GODARD, Christian VILLEMONT, Philippe CHARBONNIER, Jean-Luc LAY.  
(Photo la plus ancienne du Club Mr et Mme JUBERT André)

## Le Train du Bas Berry

En 2007, plus de 5 000 voyageurs ont fait une promenade, au choix, plus ou moins longue, sur les 27 Km de voie métrique, en compagnie des bénévoles de la SABA.

La saison 2008 est déjà repartie et nous vous rappelons les horaires et les tarifs :

**Les horaires :**

**Dimanches et jours de fête, au départ d'Ecueillé :**

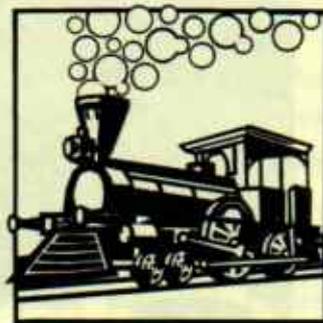
En autorail	11 h 50,	14 h 10,	16 h 25
En train	14 h,	15 h 15	

**Mercredi, en juillet-août, au départ d'Ecueillé :**

En autorail	14 h,	17 h
En train	15 h 15	

**Les tarifs :**

	adultes, enfants + 12 ans	enfants de 4 à 12 ans
Ecueillé - La Foulquetière	5 €	3 €
Ecueillé - Luçay-le-Mâle	6 €	4 €
Ecueillé - Heugnes	6 €	4 €
Ecueillé - Pellevoisin - Argy	10 €	5 €



Sur demande, les groupes peuvent affréter un train, sur un parcours précis, et ceci jusqu'en octobre.

Site Internet : [traindubasberry.com](http://traindubasberry.com)

Contact et adhésion à l'association :

SABA, BP3, 36 180 PELLEVOISIN

Renseignements sur les circulations pour les groupes .....	02 54 00 04 42
Office de tourisme d'Ecueillé .....	02 54 40 26 37
Gare d'Ecueillé .....	02 54 40 23 22

## MIEUX VIEILLIR DANS L'INDRE

Prévenir les effets du vieillissement à l'aide d'exercices de mémorisation : tel est le but de l'ATELIER MEMOIRE qui va voir le jour, à l'automne, pour les personnes de plus de 55 ans, dans le Canton d'Ecueillé. Les points forts sont la création d'un lien social, amical dans une ambiance active mais très conviviale.

### DESCRIPTION DE L'ATELIER MEMOIRE:

- une séance de présentation générale suivie de
- 12 à 15 séances proposant un ensemble d'exercices visant à développer :
  - \* les stratégies de mémorisation,
  - \* le repérage dans l'espace,
  - \* l'esprit d'observation et l'aisance verbale.
- une participation de 15€ sera demandée pour l'ensemble des séances.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE DE HEUGNES OU A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES -bureau cantonal à Pellevoisin.

## DOM'REPAS Le service des repas à domicile

# Pour manger équilibré avec plaisir...

- Vous êtes retraité(e),
- Vous n'aimez pas faire la cuisine,
- Vous ne pouvez pas faire la cuisine,
- Vous êtes en convalescence...

A votre domicile,

Livraison d'un repas à réchauffer:

7,20 €

à compter du 1er janvier 2008

### C'est PRATIQUE.

Il vient à domicile.  
Les menus sont communiqués une semaine à l'avance.

### C'est UTILE.

Il vous facilite la vie... plus de courses, ni de préparation!!!  
Il est ouvert toute l'année, 5 jours sur 7

### C'est VITAL.

Il vous livre un repas équilibré qui respecte votre « régime alimentaire » (diabète, sans sucre, sans sel, cholestérol ou manque d'appétit). Les menus sont élaborés par une diététicienne.

### C'est SOCIAL.

Il vous rend visite dans la matinée avec sa livreuse. Votre repas est préparé par le CAT d'ARGY, et fait vivre des hommes et des femmes au pays.



02 54 84 15 00



# Pour se faciliter la vie...